

155^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV

*Samedi 6 novembre 2021
à 9h00*

Café croissant dès 8h00

Grande salle de Croy

*Organisation :
Echo du Nozon Juriens-Romainmôtier*

*Attention !! 19 octobre 2021
Délai de réponse pour les président-e-s*

CONVOCAATION

Un tout grand MERCI



Avec le soutien de la



RAIFFEISEN



Crissier
Centre Automobile Romand

Echo du Nozon – Juriens-Romainmôtier



Comme dans la plupart des régions du canton, l'existence de sociétés de musique est avérée depuis plus d'un siècle dans le Vallon du Nozon. La plus jeune d'entre elles est née en 1967 de la fusion de la Lyre du Nozon de Romainmôtier et de l'Echo du Jura de Juriens. Elle devient alors l'Echo du Nozon Juriens-Romainmôtier. Fringante cinquantenaire, elle a fêté son jubilé lors du 86^{ème} Giron du Pied du Jura organisé à Juriens et Romainmôtier en 2017.

En plus de l'attachement à ces deux villages, notre société accueille depuis ses débuts des musiciennes et musiciens des villages alentours, notamment de Bretonnières, Croy, Envy, La Praz et Premier. Les jeunes et moins jeunes peuvent se former au sein de notre école de musique, membre de l'Ecole de Musique Multisite.

Lors des derniers concours cantonaux et fédéraux, l'Echo du Nozon a évolué en 3^{ème} division Brass Band. Placés sous la baguette de Jann Regenass depuis 2016, ses membres ont à cœur d'offrir à leur public une musique variée, parfois relevée, parfois plus légère.

L'histoire récente de l'Echo du Nozon ressemble malheureusement à celle de beaucoup de sociétés de musique : les soirées 2020 et 2021 ont été annulées pour cause de crise sanitaire. Néanmoins, nous avons pu passer « entre les vagues » et organiser un souper-concert en septembre 2020, en s'associant à une classe de guitaristes de la région pour donner un côté « rock » à notre programme musical.

Une livraison de vin chaud à domicile pour Noël et 3 concerts extérieurs en juin 2021 nous ont permis de garder tout de même le contact avec nos supporters et la population de nos villages.

Les membres de l'Echo du Nozon se réjouissent d'organiser la prochaine Assemblée des délégués de la SCMV à la grande salle de Croy et mettront tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions, notamment pour la partie repas en vous servant la Paëlla.

*155^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV
Samedi 6 novembre 2021 à 9h00 – Grande salle de Croy
Organisation : Echo du Nozon – Juriens-Romainmôtier*

ORDRE DU JOUR

1. Salutations
2. Désignation des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'Assemblée virtuelle des délégués du 7 novembre 2020
4. Admissions et démissions (sections)
5. Rapports :
 - 5 a) de la Présidente du Comité central
 - 5 b) du Président de la Commission de musique
 - 5 c) du Président de la Commission technique des tambours
 - 5 d) des Responsables du Camp d'été SCMV
 - 5 e) du Caissier du Comité central
 - 5 f) de la Commission de vérification des comptes
6. Approbation des comptes 2020 et de la gestion du CC
7. Budget 2022
8. Nomination de la Commission de vérification des comptes 2021
9. Assemblée des délégués (*Attribué : 2022 Pomy et 2023 Oron*). Candidature ouverte pour 2024 et plus
10. Fête des jubilaires (*Attribué : 2022 Yvonand, 2023 Aclens - 100^{ème} et 2024 Forel-Lavaux*). Candidature ouverte pour 2025 et plus
11. Concours vaudois des solistes et petits ensembles (anc. Finale des solistes et petits ensembles) - Candidature ouverte pour 2022 et plus
12. Fête cantonale 2023
13. COVID-19 : point de situation

ORDRE DU JOUR

14. Communications du Comité cantonal et des commissions
15. Propositions des sections
16. Divers

Les sections voudront bien prêter une attention toute particulière à cet ordre du jour.

Nous remercions L'Echo du Nozon pour l'organisation de cette assemblée.

RENSEIGNEMENTS

Présence obligatoire

Selon l'article 15 des Statuts, « l'Assemblée des délégués se compose d'un délégué au moins par section. Il s'agit en principe du président. La présence de chaque section est obligatoire, ainsi que l'acquisition d'une carte de fête au minimum ».

Remarque importante

Le responsable de chaque section s'annoncera jusqu'à 08h30, au plus tard, à l'entrée de la salle où il recevra la documentation relative à l'assemblée et, contre paiement, la-les carte-s de fête du banquet.

Société absente :

Fr. 200.- en sus du coût de la carte de fête de Fr. 37.-

Selon décision de l'Assemblée des délégués 2012, toute société absente devra s'acquitter, en sus du coût d'une carte de fête obligatoire de Fr. 37.-, d'un montant de Fr. 200.-.

ET INSTRUCTIONS

Point 8 : Nomination de la Commission de vérification des comptes 2021

Les sociétés désignées sont :

- Mézières – La Fanfare du Jorat
- Puidoux – L’Echo des Rochers
- Oron – L’Harmonie

Point 9 : Assemblée des délégués

Les Assemblées des délégués 2022 et 2023 ont été attribuées, respectivement à La Villageoise de Pomy et l’Harmonie d’Oron.

Les sociétés souhaitant se porter candidates pour organiser une Assemblée des délégués les années suivantes peuvent se proposer dans le délai imparti.

Point 10 : Fête des jubilaires

Les Fêtes des jubilaires 2022, 2023 et 2024 ont été attribuées, respectivement au Corps de musique d’Yvonand, l’Avenir d’Aclens et l’Union instrumentale de Forel-Lavaux.

Les sociétés souhaitant se porter candidates pour organiser une Fête des jubilaires les années suivantes peuvent se proposer dans le délai imparti.

Point 11 : Concours vaudois des solistes et petits ensembles (CVSPE)

Le Concours vaudois des solistes et petits ensembles succède à la Finale vaudoise des solistes et petits ensembles. Depuis cette année, ce concours est organisé sur deux jours (toujours le deuxième week-end de novembre). L’Union instrumentale du Brassus sera l’hôte de cette première édition à La Vallée les 13 et 14 novembre.

Nous recherchons des organisateurs pour 2022 et les années suivantes. Les sociétés souhaitant se porter candidates pour les années suivantes peuvent se proposer dans le délai imparti.

Point 15 : Propositions des sections

Art. 18 des Statuts : Les propositions doivent être adressées par écrit, au président du CC au moins 5 jours avant l’assemblée. Passé ce délai, les propositions sont renvoyées à l’assemblée suivante. En l’occurrence, nous vous invitons à les faire parvenir, par écrit, d’ici au 1^{er} novembre au plus tard, à la présidente Monique Pidoux Coupry, Chemin du Tzatio 10, 1410 Thierrens.

MANIFESTATIONS SCMV

ATTRIBUEES EN ASSEMBLEE DES DELEGUES

Assemblée des délégués (1^{er} samedi de novembre)

- 2022 La Villageoise de Pomy
- 2023 L'Harmonie d'Oron

Fête des Jubilaires (un dimanche au printemps)

- 2022 Le Corps de musique d'Yvonand
- 2023 L'Avenir d'Aclens
- 2024 L'Union instrumentale de Forel-Lavaux

Concours vaudois de solistes et petits ensembles (2^{ème} week-end de novembre)

Candidature ouverte.

Si une société est intéressée à organiser l'une ou l'autre des manifestations, à savoir Assemblée des délégués, Fête des jubilaires, Concours vaudois des solistes et petits ensembles, votre Comité cantonal est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements utiles.

PROCES-VERBAL

154^{ème} ASSEMBLEE VIRTUELLE

DES DELEGUES

DU 7 NOVEMBRE 2020

Point 3 de l'ordre du jour

Le PV de la 154^e assemblée est disponible sur le site SCMV au lien suivant :

https://scmv.ch/portail/archives/AD/2020/PV_AD_SCMV_2020.pdf

RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE MUSIQUE

Point 5b de l'ordre du jour

Rapport du Président de la Commission de musique

La Commission de musique de la SCMV s'est réunie 8 fois virtuellement ou physiquement entre novembre 2020 et octobre 2021.

A ce jour elle est composée de

Nathalie Messerli, secrétaire

Stéphane Flotron, membre de la Commission Permanente (CP) du CVSPE

Joëlle Gaillard, membre de la CP CVSPE

Serge Gros, responsable du camp SCMV, et membre de la CP CVSPE

Vincent Maurer, responsable du Concours Cantonal 2023 et membre de la CP CVSPE et du Forum

Antoine Rabut, représentant la SCMV auprès du Fonds romand et tessinois de composition, et responsable des cours d'initiation à la direction

Florian Spirito, Président de la Commission technique des tambours et membre de la CP CVSPE

Stéphane Pecorini, Président de la CM et de la CP CVSPE, membre du Forum

Pour rappel et afin de continuer à collaborer étroitement avec l'AEM-SCMV, deux commissions bi-faîtières ont été mises sur pied :

- Le Forum-Jeunesse, qui regroupe outre les membres précités de la CM Messieurs Claude Perrin, Bertrand Curchod et Daniel Guignard
- La Commission Permanente du Concours Vaudois de Solistes et Petits Ensembles avec en plus des membres de la CM Messieurs Jean-Pierre Bourquin, Claude Perrin et Bertrand Curchod.

Depuis 2017 nous travaillons sur la réforme de la Finale Vaudoise. Nous avons consulté tous les intervenants, des concurrents au jury. Le règlement du nouveau CVSPE est sous toit depuis une année et depuis janvier la CP SCMV travaille conjointement avec le CO de l'Union instrumentale du Brassus pour l'organisation de ce CVSPE. Depuis une année aussi nous multiplions les informations pour vous tenir au courant de ce nouveau règlement. Mails, site internet, séance de présentation via zoom, nous avons fait le maximum pour communiquer. Il semblerait que cela n'ait pas suffi dans certaines régions. Nous le regrettons vivement et nous espérons que chacun prendra soin de bien s'informer pour la suite.

Nous vous attendons donc nombreux les 13 et 14 novembre prochain au Sentier pour cette nouvelle mouture du Concours Vaudois de Solistes et petits ensembles.

En mai dernier votre CM sous la responsabilité de Nathalie Messerli, a organisé le Concours de Sélection au Prix Musique qui a permis de palier à l'absence de Finale vaudoise en 2020 et d'envoyer 6 solistes au Prix Musique qui a eu lieu en août à Berne et à Lausanne. Un grand bravo à tous les participants et à l'Echo des Rochers de Puidoux qui nous a reçus.

La Finale du Prix Musique s'est donc déroulée à Lausanne cette année et pour cet événement tous les membres de la CM étaient sur le pont au côté du CC. Une magnifique journée qui nous a valu les remerciements et les félicitations de l'ASM.

Durant cette année marquée encore une fois par le COVID, la CM SCMV a aussi organisé une formation continue pour les chefs de société autour de l'improvisation. Ce cours a été très apprécié. Un grand merci à Bastien Martin qui l'a donné.

Rapport d'activité du Fonds Romand et Tessinois de Composition 2021

Ayant complètement changé d'effectif ou presque le comité du FRTC a été, cette année, très actif dans ses différents projets.

Le contexte actuel que tout le monde connaît, a malheureusement obligé la SCMV à repousser le Festival de Musique Légère à une date non encore déterminée. Il était prévu à l'occasion de ce dernier de faire jouer comme pièce imposée la pièce du compositeur vaudois Théo Schmitt en création. Le report du Festival nous impose de débloquer l'exclusivité de la pièce de M. Schmitt, « The Old Oak », afin que celle-ci puisse être jouée et commercialisée. Une stratégie de promotion est à l'étude.

Aujourd'hui, deux nouveaux projets du FRTC sont menés parallèlement. Le premier a été confié au compositeur genevois Vincent Kessi, qui travaille sur une pièce en plusieurs petits mouvements, et en format flex 5 voix + percussions, destinées à faire des présentations scolaires et qui devrait être livré pour 2022. Le second projet est une collaboration avec les parcs nationaux suisses. En effet, l'idée est de créer un ciné-concert sur un film en lien avec les parcs nationaux. Des prises de contact avec des réalisateurs et des compositeurs sont en cours. Mais la lente avancée du projet nous obligera certainement à le repousser pour 2024.

Cette nouvelle équipe semble très motivée, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ces projets.

Merci à Antoine Rabut !

Rapport du camp SCMV 2021

118 élèves inscrits, 17 professeurs, une équipe cuisine de 5 personnes, 2 profs de gym, 1 responsable musical, 5 responsables administratifs, un papa et une maman du camp.

Le camp a été organisé sur une seule semaine du lundi 5 au dimanche 11 juillet pour faciliter les règles sanitaires imposées à cette période.

Cette année, pas d'audition de classe prévue ni de visite des parents, ni de « boom », cependant nous sommes quand même sortis pour une soirée grillades à l'extérieur et certains ont pu profiter du coucher de soleil au Chasseron.

Activités prévues : Un atelier de cours de direction d'une demi-journée avec Stéphane Pecorini.

Deux concerts ont eu lieu: les 10 et 11 juillet à Sainte-Croix

Le chef invité cette année : Stéphane Delley

Pour notre concert, nous avons bénéficié de la présence des professeurs ce qui a été très positif pour l'esprit d'équipe jusqu'à la fin du camp.

Stéphane Delley a été très apprécié pour son travail remarquable, il a apporté également un choix de pièces très originales au programme ce qui a plu à tous les exécutants.

Avec le nombre d'inscrits, nous avons pu à nouveau créer deux ensembles A et B, ce qui est très réjouissant pour les années à venir.

5 tambours étaient inscrits, ils ont également présenté un magnifique travail au concert sous la baguette de Florian Spirito.

Merci à Serge Gros et toute son équipe !

Le prochain Forum Jeunesse sera consacré à cette question cruciale : « C'est quoi un bon giron ? »

Malheureusement ce Forum n'a pas pu avoir lieu cette année, nous vous tiendrons au courant dès que la date de report sera fixée.

Dans la série des événements reportés, citons la prochaine Masterclass ouverte à tous les directeurs de la SCMV qui sera consacrée à la percussion et qui aura lieu le 12 mars 2022 à Aubonne.

Nous préparons déjà depuis quelques temps la prochaine Fête cantonale qui aura lieu à Gimel en 2023. Vincent Maurer sera le répondant de la CM pour cette fête.

Après d'innombrables années passées au sein de la CM, Nathalie Messerli a exprimé le souhait de se retirer. Nous ne pouvons que la remercier pour tout ce qu'elle a apporté à la CM. Nous lui sommes extrêmement reconnaissants pour tout le temps consacré à la rédaction des PV, des courriers, à l'organisation du Concours de sélection au Prix Musique, sa présence toujours bienveillante et toujours à l'écoute des élèves de nos écoles de musique. Merci Nathalie pour ta bonne humeur communicative, pour les fous rires à Aarau lors du Prix Musique, pour ces moments intenses d'amitié.

Stéphane Flotron a lui aussi désiré se retirer de la CM. Quel travail accompli à la tête de la Finale vaudoise qu'il a porté à bout de bras de nombreuses années. Il était l'expert de la Finale et aujourd'hui pour le remplacer nous avons dû nous y mettre à 7 ! Minutieux et précis, la collaboration avec Stéphane nous a été fort précieuse ! Nous lui sommes immensément reconnaissants pour tout le travail accompli. Merci Stéphane pour ces moments de stress dans le bureau du concours qui finissaient toujours en rires, merci pour ton regard acéré et ton écoute attentive, pour ton soutien sans faille.

Comme vous le constatez votre CM est active et j'en suis extrêmement fier ! Merci à tous ses membres pour l'immense travail accompli !

Un grand merci à tous les acteurs de notre passion : Monique Pidoux Couptry et son comité, Florian Spirito et la CTT, Bertrand Curchod et l'AEM. Merci de nous permettre d'avancer.

Enfin merci à vous tous d'œuvrer pour notre bien commun : LA MUSIQUE

Stéphane Pecorini
Président CM

RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DES TAMBOURS

Point 5c de l'ordre du jour

Rapport du Président la Commission technique tambours

Chères musiciennes, Chers musiciens,

C'est le moment de faire le rapport de la CTT et malheureusement cette année n'a pas été beaucoup moins impactée par la covid-19 que la dernière.

Restons positifs. Même si nous n'avons pas pu faire de giron, nous avons quand même réussi à maintenir les concours des solistes et de ce que j'ai vu, les participants présents étaient contents de pouvoir présenter leur pièce même sans public et enfin faire quelque chose de concret.

Le camp de musique SCMV a également pu se faire, certes sur une seule semaine intense, mais quelles émotions lors des concerts finaux. Je crois que ces moments vont rester longtemps dans les mémoires que ce soit chez les musiciens ou dans le public.

Nous nous réjouissons de pouvoir aussi mettre en route le CVSPE, nouveau concours vaudois qui remplace la finale vaudoise, le 13 et 14 novembre prochain au Sentier.

Lors de la reprise, j'ai pu constater dans ma société qu'aucun membre n'avait lâché en cours de route et même un nouveau nous a rejoints. C'est plutôt encourageant au vu des inquiétudes que nous avons sur le printemps.

Sachez encore que l'organisation d'un Masterclass de direction à la canne aussi bien pour les directeurs tambours que pour les directeurs de fanfare est toujours d'actualité. Il sera cependant rapproché de la prochaine Fête cantonale de 2023, mais nous vous tiendrons au courant.

Je remercie mes deux collègues, Olivier Monge et Christophe Laurent, pour leur travail et vous souhaite à toutes et tous une bonne suite musicale.

Le Président de la CTT/SCMV
Florian Spirito

RAPPORT DES RESPONSABLES DU CAMP SCMV

Point 5d de l'ordre du jour

Rapport des organisateurs du camp SCMV

Après l'annulation du camp 2020, le camp d'été de la SCMV a pu à nouveau avoir lieu cet été. Pour la 39^{ème} édition, ce sont 119 jeunes musiciennes et musiciens qui ont participé à une semaine de musique à Sainte-Croix.

Une seule semaine au lieu des deux habituelles, c'est une des principales mesures décidées dès le mois de février par les organisateurs pour mettre toutes les chances de leur côté dans ce contexte sanitaire encore bien tendu. Une seule semaine, c'est moins de contacts avec l'extérieur (pas de journée des parents) et c'est aussi la possibilité de garder le même encadrement tout du long du camp.

Les professeur.e.s d'instruments ont en effet participé à l'entier du camp, jouant lors des concerts avec les élèves dans l'harmonie. Un atout indéniable tant au niveau organisationnel que musical, puisqu'il y avait beaucoup de très jeunes et nouveaux participants. Avec leur professeur à leur côté, ils étaient magnifiquement coachés pour vivre leur premier camp musical.

Il y a eu évidemment d'autres adaptations nécessaires pour répondre aux exigences sanitaires, mais cela c'est nettement simplifié entre la première version du plan de protection rédigée en mars et la version finale fin juin. Au final, une principale mesure visible des élèves, mais qui leur était devenue habituelle depuis une année scolaire : le port du masque dans le bâtiment communal et lors des concerts. Le reste se faisait en coulisses, avec un nombre record de désinfections et nettoyages des locaux.

Toutes ces précautions ont payé puisque le camp a pu se dérouler sans encombre et sans cas de COVID. Il y avait quand même quelques inquiétudes au moment des autotests que tout l'encadrement et tous les élèves ont dû réaliser en fin de semaine, mais tout le monde était négatif, ouf !

Finalement, deux concerts de grande qualité ont clos cette édition 2021 du camp de musique. Le public venu en nombre pour l'occasion au Centre sportif de Sainte-Croix a témoigné son admiration aux jeunes musiciennes et musiciens par des applaudissements nourris. L'encadrement a été également touché par les nombreux messages de reconnaissance reçus à cette occasion.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour ce camp, ou qui l'ont soutenu financièrement !

On se réjouit déjà du grand spectacle prévu en 2022 pour le 40^{ème} !!

Daniel Guignard
Co-responsable camp SCMV